MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Corse-du-Sud

Commune : Figari

Autres communes :

R500

Appellation : Chapelle Saint-Jean-Baptiste de Pruno

Monument(s)

Appellation : Chapelle Saint-Jean-Baptiste de Pruno

Protection : classement

Arrêté : classement le 29/08/2023

Étendue de la protection : les ruines de la chapelles telles que figurées sur un plan annexé

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.